



DOSSIER DE PRESSE DE L'EXPOSITION

C'ÉTAIENT DÉPORTATION ET SAUVETAGE DES ENFANTS JUIFS À PARIS DES ENFANTS

**EXPOSITION GRATUITE À L'HÔTEL DE VILLE
DU 26 JUIN AU 27 OCTOBRE 2012**

OUVERTE TOUS LES JOURS

SAUF DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS DE 10 H À 19 H

CONTACT PRESSE

Alix Vic Dupont

TÉL. 01 42 76 49 61 FAX 01 42 76 53 25

MAIL service.presse@paris.fr

ÉDITO

En juillet 1942, près de 14 000 Parisiens ont été arrêtés par la police française et, pour une large part, rassemblés au Vélodrome d'Hiver, pour la seule raison qu'ils étaient juifs. Parmi eux, de nombreux enfants. Plus de la moitié des 11 400 enfants juifs déportés depuis la France, entre 1942 et 1944, auront été des petits Parisiens. En cette année 2012, soixante-dixième anniversaire de la rafle du Vél d'Hiv, notre ville a voulu honorer leur souvenir. Elle souhaite également évoquer ces milliers d'enfants « cachés » qui ont survécu à la Shoah, grâce à l'action de réseaux de sauvetage ou à la solidarité de Parisiens qui incarnèrent l'honneur de notre capitale. Cette exposition couronne ainsi le travail de mémoire conduit par la Ville depuis de nombreuses années. Elle poursuit l'œuvre de transmission et de préservation menée par de nombreuses associations qui, dans chaque arrondissement, ont redonné aux enfants déportés un nom, une mémoire, une histoire, une dignité. Puisse cette exposition être un appel à la fidélité du souvenir, à la vigilance et à la responsabilité.

Bertrand Delanoë

ÉDITO

La poignante exposition organisée en cette année du 70^e anniversaire de la rafle du Vél d'Hiv trouve ses racines dans un travail considérable, mené depuis plus de 15 ans : dans les écoles, collèges et lycées parisiens, en collaboration avec les AMEDJ, et les Fils et filles de déportés de Serge Klarsfeld, la Ville de Paris recense et rend hommage aux enfants juifs déportés.

Tout a commencé en 1996. D'anciens élèves de l'école élémentaire de la rue Tlemcen, dans le 20^e arrondissement, rencontrent Henri Malberg, élu d'arrondissement et Président du Groupe communiste au Conseil de Paris, lui-même enfant juif caché. Ils voulaient que Paris se souvienne de leurs petits camarades, raflés le 16 juillet 1942, et disparus dans les chambres à gaz d'Auschwitz. Une plaque fut alors rédigée, dont le texte suivant fut voté au Conseil de Paris : « À la mémoire des élèves de cette école, déportés parce que nés juifs, victimes innocentes de la barbarie nazie, avec la complicité active du gouvernement de Vichy. Ils furent assassinés dans les camps de la mort ». L'inauguration de cette plaque eut un incroyable retentissement. Des rescapés, des enfants cachés et des enseignants du 20^e arrondissement se constituèrent en comité, baptisé « Comité Tlemcen ». Ensemble ils décidèrent de commencer un long travail de recherche afin de retrouver le nom de chaque enfant disparu, aidé notamment du Mémorial de Serge Klarsfeld.

À l'aide de ce terrible inventaire, les bonnes volontés s'attelèrent à rechercher dans les registres d'inscription des écoles du quartier les noms des petits élèves déportés. Je faisais partie de ces « chercheurs ». Nous étudions soigneusement les registres, consultations la longue liste des élèves passés dans sa maternelle et voyions peu à peu revivre tout un quartier. Nous savions que des milliers d'enfants étaient morts dans les camps. Mais ils n'avaient pas de nom, pas d'âge, pas de visage. En épluchant les listes, ils s'incarneraient avec leur famille, dans leurs immeubles, d'autant que, grâce au travail de Serge Klarsfeld, nous possédions leurs photos.

À l'issue de ce macabre recensement, le Comité Tlemcen demanda que, dans chaque école, une plaque soit apposée avec les noms des enfants assassinés.

En 2001, Bertrand Delanoë donna un essor considérable à ce travail de mémoire : il systématisa la pose des plaques sur toutes les écoles parisiennes concernées, dans les collèges, les lycées, y consacra un budget important et décida de la pose des stèles pour les tout petits enfants non-scolarisés

Cet ouvrage précieux prend une dimension toute particulière grâce à cette exposition qui contextualise les drames et courages dont l'époque fut émaillée. Étape supplémentaire vers la connaissance d'une tragédie qu'il nous faut affronter pour qu'elle ne se reproduise jamais.

Catherine Vieu-Charier

Adjointe au Maire, chargée de la mémoire et du monde combattant

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En juillet 1942, près de 14 000 Parisiens ont été arrêtés par la police française et, pour une large part, rassemblés au Vélodrome d'hiver. Parmi eux de nombreux enfants. En cette année 2012, soixante-dixième anniversaire de la rafle du Vél d'Hiv, la Mairie de Paris a voulu honorer leur souvenir et celui des milliers de leurs camarades qui ont survécu à la Shoah, grâce à l'action de réseaux de sauvetage ou à la solidarité de Parisiens qui incarnèrent l'honneur de notre capitale.

Le sort des enfants juifs est au cœur de la Shoah. Le choix d'identifier, de persécuter, d'arrêter, de déporter et d'exterminer jusqu'aux nourrissons est l'indice ultime de la radicalité de ce que les dirigeants nazis ont qualifié de « Solution finale de la question juive ». Dans l'ensemble de l'Europe, 1500 000 enfants juifs ont été tués. Parmi eux, 11 400, dont 2 000 n'avaient pas six ans, ont été déportés depuis la France ou ont trouvé la mort dans l'un des camps d'internement installés sur le territoire. La majorité de ces jeunes victimes étaient de petits Parisiens. Deux-cents seulement sont revenus vivants.

Près de 80 % des enfants juifs qui résidaient à Paris en 1939 ont cependant survécu à la guerre grâce à la mobilisation de leurs parents, des réseaux de résistance juive et de la solidarité active de nombreux Parisiens. « Survivants », « enfants cachés », « rescapés », les termes sont nombreux pour désigner ces enfants qui ont échappé aux déportations. Ils recouvrent autant d'expériences individuelles et invitent à s'interroger : survivre et après ? La complexité et la diversité de ces enfances juives confrontées à la Shoah est au cœur de cette exposition. Les enfants comme sujets de cette histoire – selon la formule de Serge Klarsfeld. L'histoire du point de vue des enfants.

Cette exposition présente de nombreux documents inédits, issus de collections particulières comme, par exemple, ce journal tenu en juillet 1942 par cette adolescente juive parisienne, membre des Éclaireurs israélites, qui parcourt Paris le jour de la rafle du Vél d'Hiv afin de porter secours à des enfants laissés seuls. Ces lettres, photographies, dessins et documents officiels couvrent non seulement la période de l'Occupation mais également l'immédiat après-guerre où, pour beaucoup d'enfants juifs, les difficultés demeurent. Cette lettre écrite par l'oncle d'une petite fille juive, devenue orpheline, à cette famille non-juive qui l'a élevée avec amour pendant plusieurs années donne la mesure du drame : la profonde reconnaissance le dispute à la décision de reprendre l'enfant pour l'élever dans un environnement familial le plus proche de celui qu'elle a connu avant-guerre.

Pour en savoir plus

Sarah Gensburger

C'étaient des enfants. Déportation et sauvetage des enfants juifs à Paris.

Éditions Flammarion, 2012. 128 pages / 24,90 euros.

CONCEPTION ET ORGANISATION

UNE EXPOSITION PROPOSÉE ET ORGANISÉE PAR

LE DÉPARTEMENT DES EXPOSITIONS

DE LA DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DE LA VILLE DE PARIS

Anne-Sylvie Schneider Directrice

Isabelle Cohen Direction des expositions

COMMISSAIRE DE L'EXPOSITION

Chargée de recherches au CNRS, **Sarah Gensburger** est sociologue de la mémoire. Elle est notamment spécialiste de l'histoire du sauvetage et de la spoliation des Juifs à Paris. Elle a été commissaire de l'exposition *Retour sur les lieux. Images de la spoliation des Juifs à Paris* (Passage du Désir, 2007) et a participé à l'exposition *Le Louvre pendant la guerre. Regards photographiques 1939-1947* (Musée du Louvre, 2009).

Plusieurs de ses ouvrages traitent de sujets au cœur de l'exposition :

Les Justes de France. Politiques publiques de la mémoire.

Presses de Sciences Po, 2010

Images d'un pillage. Album de la spoliation des Juifs à Paris.

Textuel, 2010

La Résistance aux génocides. De la pluralité des actes de sauvetage.

Presses de Sciences Po, 2010, avec C. Andrieu et J. Sémelin (dir.)

Des camps dans Paris. Austerlitz, Lévitane, Bassano, 1943-1944.

Fayard, 2003, avec J.-M. Dreyfus

COMITÉ D'HONNEUR

Philippe Allouche Directeur général de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah

Léopold Braunstein Président du Centre Medem Arbeter Ring

Raphaël Esrail Président de l'Union des déportés d'Auschwitz

Roger Fajnzylberg Directeur général de l'OSE

Robert Frank membre des anciens de l'OSE, ancien membre des Enfants cachés (association dissoute)

Marie-Paule Hervieu Présidente du Cercle d'étude de la déportation et de la Shoah

Serge et Beate Klarsfeld Présidents de l'Association

« Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France »

Liliane Klein-Lieber Présidente d'honneur de la Coopération féminine

(association des femmes juives)

Henri Malberg Ancien conseiller de Paris, co-fondateur du Comité Tlemcen

Hélène Mouchard-zay Présidente du CERCIL

Éric de Rothschild Président du Mémorial de la Shoah

Valérie Stenay Présidente de l'Association des amis de la Commission centrale de l'enfance

Noël Veg Président du COMEDJ

Simone Veil de l'Académie française, ancienne ministre,

Présidente d'honneur de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah

Léon Zyguel Président du Comité Tlemcen

PRÊTS ET SOUTIENS

Cette exposition a bénéficié de la coopération de nombreuses institutions patrimoniales, au premier rang desquelles le Mémorial de la Shoah qui a mis à disposition des documents exceptionnels conservés dans ses archives.

Elle n'aurait pu voir le jour sans la contribution de :

Amicale des anciens et sympathisants de l'OSE
 Archives nationales
 Archives de la ville
 Archives départementales du Loiret
 Archives de la préfecture de police de Paris
 Archives de l'ORT-France
 Bibliothèque historique de la ville de Paris
 Bibliothèque nationale de France
 Centre Medem
 CERCIL/Musée-Mémorial des enfants du Vél d'Hiv
 Comité français pour Yad Vashem
 Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés
 Musée de la résistance et de la déportation de Besançon
 Musée de la résistance nationale
 OSE
 United States Holocaust Memorial Museum (Washington)

Elle repose enfin longuement sur l'ensemble des prêteurs privés qui ont bien voulu mettre à disposition des documents uniques et précieux, photos, objets, lettres et archives.

La Mairie de Paris tient à remercier les mécènes dont le soutien a été essentiel à la réalisation de l'exposition : Mémorial de la Shoah, Ministère de la Défense, Compagnie de Phalsbourg, Légende, Vivendi, Samsung, Google, RATP, BFMTV.



DOSSIER DE PRESSE

C'ÉTAIENT DES ENFANTS

DÉPORTATION ET SAUVETAGE DES ENFANTS JUIFS À PARIS

LA POPULATION JUIVE À PARIS EN 1940 UNE POPULATION JEUNE ET DIVERSE

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la population juive de France est estimée à un total de 320 000 membres. Elle est très diverse. Un tiers de ses membres sont nés en France, parfois dans des familles qui s'y trouvent depuis plusieurs générations, voire plusieurs siècles. Le reste sont des immigrés, dont un tiers sont devenus Français par naturalisation. Ces hommes et ces femmes viennent essentiellement de l'Est de l'Europe, notamment de Pologne, mais également du pourtour méditerranéen. Ils ont quitté leurs pays pour fuir les persécutions antisémites ou, et souvent les deux à la fois, améliorer leurs conditions de vie. À partir de 1933, et l'arrivée d'Hitler au pouvoir en Allemagne, de nombreux Juifs du Reich trouvent à leur tour asile en France.

À cette multitude d'origines et de trajectoires s'ajoute une multitude de situations économiques. On trouve quelques familles aisées, professions libérales ou cadres, mais surtout une majorité de ménages très modestes qui travaillent dans l'artisanat ou le commerce. Enfin, cette population regroupe tant des laïcs que des religieux, des individus engagés politiquement – le plus souvent à gauche, du communisme au socialisme – que des citoyens qui se tiennent en retrait du débat public, des sionistes que des non-sionistes. Hétérogène, la population juive a cependant en commun un territoire : la préfecture de la Seine et principalement Paris qui constitue alors l'un des centres de la vie juive européenne.

À l'arrivée des soldats allemands en juin 1940, près de 200 000 Juifs vivent dans la capitale française : de Belleville où réside une population immigrée yiddishophone à l'ouest parisien, lieu de résidence des « Israélites » aisés, en passant par la rue de la Roquette, Bosphore miniature, où il n'est pas rare d'entendre parler le judéo-espagnol. Ainsi, loin de l'image du « ghetto » tant utilisée par la propagande du régime de Vichy, aucun quartier parisien n'est majoritairement habité par des Juifs ; des Juifs résident par contre, certes dans des proportions variables, dans chacun des arrondissements, sans exception.

Cette population juive parisienne est jeune, ce dont témoigne d'ailleurs l'importance des mouvements de jeunesse dans sa vie associative. À l'été 1941, date à laquelle les chiffres du recensement ordonné par les Allemands nous sont connus, sur les 140 000 Juifs qui résident encore dans le département de la Seine, près de 35 000, soit un quart, ont moins de 15 ans. À cette date, pourtant, nombre des enfants juifs parisiens sont déjà partis pour la zone sud. L'histoire des enfants juifs parisiens sous l'Occupation dépasse ainsi largement les limites géographiques de la capitale. Elle se déroule également dans les villages de la Creuse ou des Cévennes, aux frontières suisse ou espagnole ou encore dans les camps français du Sud de la France.

IDENTIFICATION ET EXCLUSION

L'armistice du 22 juin 1940 divise la France en deux. Paris, et donc la majorité des Juifs de France, se trouve en zone nord. Dès septembre 1940, les autorités occupantes et le gouvernement de Vichy y organisent la stigmatisation des Juifs. Lois françaises et ordonnances allemandes définissent qui sont les Juifs avant de les identifier et de les localiser. Elles les excluent ensuite de la vie économique et culturelle. La plupart de ces mesures concernent non seulement les adultes mais également les enfants. Elles marquent ainsi une rupture radicale avec le statut protecteur dont les enfants bénéficient en Europe, de manière croissante, depuis le XVIII^e siècle.

Ficher et marquer les enfants

La 1^{re} ordonnance allemande du 27 septembre 1940 ordonne aux Juifs de zone occupée de se déclarer auprès des sous-préfectures françaises. Les chefs de famille ont jusqu'au 20 octobre 1940 pour faire état de leur identité, de celle de leur épouse mais aussi de tous leurs enfants, du nouveau-né à l'adolescent. Sur la base de ce recensement et des suivants, la préfecture de police de Paris crée finalement un fichier des enfants juifs.



Certificat de non-appartenance à la race juive établi par le Commissariat général aux questions juives, administration française, pour Nanette Kauffmann, fille de Roger Kauffmann qui est interné à Drancy et transféré au camp de travail d'Austerlitz, quai de la Gare (13^e), du fait de son statut de « conjoint d'aryen ». Au recto, un tampon précise : « Avis très important. Ce certificat n'est plus valable au cas où son bénéficiaire épouse une personne juive. Dans les quinze jours qui suivent son mariage, le bénéficiaire doit obtenir pour son conjoint un certificat de non-appartenance à la race juive ». Nanette n'a pourtant que six ans. © Coll. Nanette Falaize.

Identifiés administrativement, les Juifs doivent ensuite être reconnaissables. Là encore, et contrairement à leurs camarades de la zone libre, les enfants sont immédiatement concernés : le tampon « Juif » est porté sur leurs papiers d'identité et, à compter de mai 1942, les enfants âgés de plus de 6 ans doivent porter l'étoile jaune. À cette date, la préfecture de police de Paris évalue à 17 500, dont plus de 15 000 de nationalité française, les enfants concernés dans le département de la Seine, principalement à Paris.

Exclure et stigmatiser les enfants

Si en 1940 à Paris, les enfants juifs sont pour l'instant à l'abri de mesures d'internement, leur vie se trouve néanmoins transformée. À partir de la loi française du 3 octobre « portant statut des Juifs », leurs parents sont exclus de nombreuses professions. Les chefs de ménages sont mis au ban de la société. L'ordonnance allemande du 8 juillet 1942 interdit finalement aux Juifs l'accès aux lieux publics. Cette nouvelle mesure a des conséquences très nettes sur la vie quotidienne des petits juifs parisiens. Exclues des jeux en plein air, ils sont privés de divertissements collectifs et de colonies de vacances tandis que leur image est utilisée par la propagande antisémite pour dénoncer le « péril » que représentent les Juifs, dès leur plus jeune âge.



L'ordonnance allemande du 8 juillet 1942 interdit aux juifs l'accès aux lieux publics de zone occupée. En conséquence, les enfants juifs parisiens sont exclus des parcs et jardins. Paris, novembre 1942. © Roger Viollet / Lappi.

L'École républicaine : entre continuité et rupture

La Révolution nationale promue par le gouvernement de Vichy entend s'attaquer à l'école. Il s'agit de protéger la jeunesse française de « l'influence juive », que celle-ci vienne de l'encadrement scolaire ou des camarades de classe. L'accès à l'université est strictement limité pour les étudiants juifs et les adolescents sont exclus des écoles professionnelles. Les élèves juifs restent cependant admis dans les écoles élémentaires et les lycées où ils sont soumis au port de l'étoile jaune ce qui entraîne des réactions variées. Lorsqu'en juillet 1942, la police française arrête massivement des enfants juifs, elle arrête d'abord des écoliers.



Centre aéré de l'école de la rue Dussoubs (2^e) à l'été 1942. Le petit garçon qui porte l'étoile jaune est Raphaël Zysman dont le père, Luser, est déporté en juillet 1942 vers Auschwitz. Raphaël, sa mère et sa sœur parviennent à se cacher et survivront à la guerre.

© Archives CDJC-Memorial de la Shoah. Coll. Zysman Raphael.



Élèves des classes maternelles et élémentaires rassemblés, photographiés probablement à l'école de la rue Poulletier, sur l'île Saint-Louis, juillet-août 1942. Parmi eux, les enfants de familles qui habitent rue des Deux-Ponts (1^{er}) : Adoner, Bacry, Bender et Wiorek. Plusieurs d'entre eux sont victimes de la rafle opérée par le SS-Obersturmführer Heinz Röthke dans la nuit du 22 au 23 septembre 1942 puis déportés cinq jours après, le 28 septembre, par le convoi n° 38 de Drancy vers Auschwitz.

© Archives CDJC-Memorial de la Shoah. Coll. Goldstein.

ARRESTATION ET DÉPORTATION

Au total, plus de 6100 enfants ont été arrêtés à Paris durant la Shoah, principalement par la police municipale. La plupart d'entre eux ont été déportés au camp d'Auschwitz en Pologne où ils furent exterminés à leur arrivée.

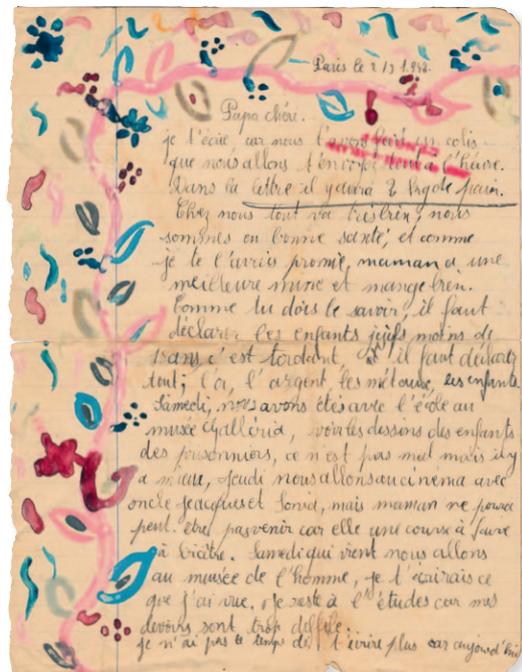
Être un enfant d'interné

Les premières rafles parisiennes ont lieu au cours de l'année 1941. Elles conduisent à l'arrestation de près de 8200 personnes, exclusivement des hommes et presque tous étrangers. L'internement de ces pères de famille plonge leurs familles dans des difficultés matérielles et psychologiques supplémentaires. Il signifie parfois que les enfants sont brutalement laissés seuls.



Cartes adressées par Leizer-Léon Miliband, interné au camp de Beaune-la-Rolande dans le Loiret, à sa fille Simone née à Paris en 1933. Leizer-Léon est né en Pologne et s'est installé à Paris dans les années 1920. En 1940, la famille Miliband habite rue de Bagnolet (20^e). Le père de Simone est déporté en juin 1942 par le convoi n° 5 vers Auschwitz. Simone est alors envoyée chez sa tante à Niort. Sa mère est arrêtée lors de la rafle du Vél d'Hiv. Elle est déportée vers Auschwitz, par le convoi n° 10 du 24 juillet. Sa tante et son oncle sont arrêtés à leur tour, puis déportés. Simone est prise en charge par Georges et Marcelle Roy, deux amis du couple. Elle vit dans leur ferme, à Granzay, découvre la vie campagnarde, va à l'école du village et est baptisée par le curé du village. Elle s'y trouve encore à la Libération.

© Coll. Simone Miliband-Fenal.



Lettre de Lucienne Rodgold, âgée de 14 ans, à son père interné à Beaune-la-Rolande. À la déclaration de guerre, la famille habite à Paris dans la rue de la Butte-aux-Cailles (13^e). © Lucienne Rodgold.



Lit de poupée fabriqué pour Francine Segal par son père alors interné à Beaune-la-Rolande.

© Archives CDJC-Memorial de la Shoah. Coll. Segretin

Le Vél d'Hiv : un « camp d'enfants »

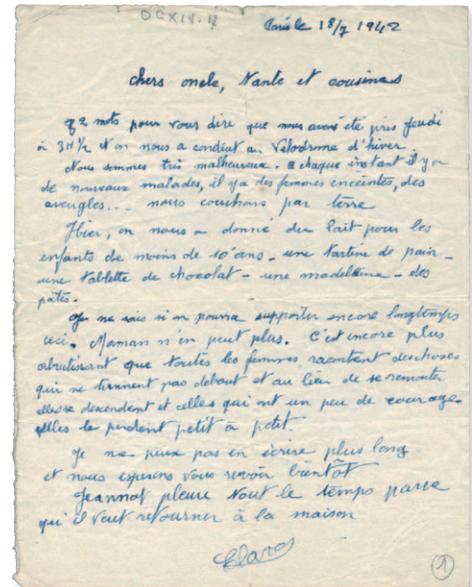
La grande rafle parisienne des 16 et 17 juillet 1942 est la première à concerner les enfants, de plus de deux ans. Si la plupart sont nés en France et donc Français, ces enfants sont ainsi considérés comme étrangers. Les adultes sans enfants sont envoyés à Drancy et les familles sont internées au Vélodrome d'Hiver dans le 15^e arrondissement. Au Vél d'Hiv, les conditions d'hygiène et de vie sont très dures. Une triple épidémie de diphtérie, de scarlatine et de rougeole touche 300 enfants dont plusieurs mourront dans les jours qui suivent.

À partir du 19 juillet 1942, ces petits Parisiens sont progressivement transférés dans les camps du Loiret. À la fin du mois de juillet 1942, le camp de Beaune-la-Rolande compte ainsi 300 petits Parisiens de 2 à 5 ans, près de 500 de 6 à 10 ans et de 600 de 10 à 15 ans, 16 ans étant en effet considéré comme la fin de l'enfance et ce, même si la majorité légale se situe alors à 21 ans. Afin de remplir au plus vite les convois de déportation, il est décidé de séparer les familles. Les parents sont déportés sans attendre, aux prix de terribles déchirements. Malgré l'insistance de Pierre Laval, président du Conseil, pour voir les enfants déportés au plus vite, ceux-ci attendent, seuls, de connaître leur sort. À partir du 15 août 1942, les enfants du Vél d'Hiv encore vivants dans les camps du Loiret sont progressivement transférés à Drancy pour y être déportés en compagnie d'adultes et maintenir ainsi l'illusion que ces déportations visent à organiser des peuplements juifs à l'est de l'Europe.

De Drancy à Auschwitz ou Bergen-Belsen

L'été 1942 marque donc un tournant dans le sort des enfants juifs parisiens. À partir d'août 1942, des enfants séjournent ainsi de manière continue à Drancy, aujourd'hui situé en Seine-Saint-Denis. Pourtant aucun statut particulier n'est prévu pour ces jeunes internés soumis aux dures conditions de vie qui règnent dans ce camp de transit. Ils ont des jeux à eux : la fouille ou la déportation.

À Drancy, les enfants attendent en effet de partir vers l'est. Entre le 14 et le 31 août 1942, soit en seulement 15 jours mais 8 convois, plus de 3 000 enfants sont ainsi déportés pour Auschwitz, la plupart y sont exterminés à leur arrivée. Soixante-dix-sept enfants, fils et filles de prisonniers de guerre juifs, la plupart parisiens, sont également déportés au camp de concentration de Bergen-Belsen, avec leurs mères, entre mai et juillet 1944. Seulement 200 des quelque 11 000 enfants juifs déportés de France sont revenus des camps d'extermination. Plusieurs sont morts lors de leur internement dans l'un des camps français.



Lettre de Clara Garnek écrite lors de son internement au Vélodrome d'Hiver en juillet 1942. Clara Garnek est née en 1927 à Paris, de parents polonais. Elle habitait 7 cité Dupetit-Thouars (3^e). Arrêtée avec sa famille, elle est transférée à Pithiviers le 20 juillet puis déportée, depuis ce camp, pour Auschwitz le 7 août suivant par le convoi n° 16. Elle avait 15 ans.

© Archives CDJC-Memorial de la Shoah. Coll. Garnek.



Camp de Drancy décembre 1942. Cette photographie est extraite d'un « rapport en images » établi à usage interne et intitulé « Mesures antisémites. Camp de concentration de Drancy, 03/12/1942 ». Cette image est légendée, en allemand, « Les juifs reçoivent du pain. On peut lire sur leur visage comment ils se sentent ». Il est probable qu'il a été demandé aux internés de poser et de sourire pour le photographe. La faim régnait à Drancy et a causé plusieurs décès.

© Archives CDJC-Memorial de la Shoah.

SOLIDARITÉ ET SAUVETAGE

C'est donc à Paris que s'est joué le sort de la majorité des enfants juifs déportés depuis la France. Au-delà de son ampleur, la rafle du Vél d'Hiv marque un double tournant. D'une part, elle scelle donc définitivement le sort réservé aux Juifs de moins de 16 ans. D'autre part, par les réactions qu'elle suscite, elle ouvre la voie à des formes d'opposition à ce projet exterminateur radical. Sur leurs paliers, dans leurs immeubles, dans leurs rues, les Parisiens constatent la disparition soudaine – assistent parfois à l'arrestation brutale, par des policiers français – non plus seulement d'hommes mais aussi de femmes et surtout d'enfants. Ces scènes suscitent plusieurs réactions de solidarité au sein d'une population non juive jusque-là indifférente, parfois satisfaite, de la situation faite aux Juifs. Les œuvres sociales juives – qui, depuis plusieurs mois déjà, prennent en charge des familles dont la situation n'a cessé de se dégrader – peuvent désormais prendre appui sur ces manifestations de sympathie pour poursuivre l'objectif qui s'impose dès lors à tous : sauver les enfants.

Les œuvres sociales juives : de l'assistance au sauvetage

Dès 1941, les rafles de pères de famille à Paris entraînent une prise de conscience des risques encourus par les enfants. Les œuvres sociales juives ajoutent ainsi rapidement le placement clandestin et le suivi des enfants à leurs activités d'assistance. Les enfants sont d'abord convoyés dans les départements limitrophes de Paris puis, peu à peu, l'ensemble de la zone nord est prospecté. Des pensions sont systématiquement versées aux nourrices pour qui, le plus souvent, ces nouveaux arrivants, dont elles ne connaissent pas toujours l'identité juive, ne sont pas différents de ces « Petits Paris » qu'elles ont l'habitude de prendre en charge. Dans ce double passage de l'assistance au sauvetage et de la légalité à la clandestinité, les œuvres juives reçoivent le concours officieux de nombreuses assistantes sociales, parmi lesquelles plusieurs membres des services sociaux de la Préfecture de la Seine, en rupture avec leur hiérarchie.



Mars 1943. Menacés de rafle, les enfants de l'orphelinat de la Varenne sont évacués par le Comité Amelot puis placés dans des familles non juives, à la campagne. © Archives CDJC-Memorial de la Shoah. Coll. OSE.

Les Parisiens et les Parisiennes : de spectateurs à acteurs

L'engagement de ces assistantes sociales non juives s'accroît à partir du 16 juillet 1942. Les réactions à la rafle du Vél d'Hiv sont en effet nombreuses. L'arrestation jusqu'ici inédite des enfants est alors évoquée comme la principale raison de ces protestations. Ce sont des voisins, des amis ou encore des camarades de classe qui portent secours aux enfants juifs parisiens. Du fait de l'éclatement et de la clandestinité de leurs gestes, le rôle de ces Parisiens est moins documenté que celui des réseaux constitués. Il est pourtant crucial pour comprendre la survie de plus de 80 % des enfants menacés.

Les maisons de l'UGIF : du refuge au piège

Dès sa création en 1941, l'Union générale des Israélites de France (UGIF), créée par Vichy pour rassembler et contrôler des institutions juives désormais dissoutes, assure la gestion de plusieurs centres d'accueil pour enfants à Paris. Plus de 3000 enfants séjournent dans l'une de ces maisons entre juillet 1942 et août 1944. Ces enfants comme ceux qui en ont la charge restent pourtant très vulnérables. Plusieurs rafles y sont conduites jusqu'à la dernière où, durant la nuit du 20 juillet 1944, 125 petits pensionnaires sont arrêtés à Paris puis déportés à Auschwitz par le dernier convoi à quitter Drancy. Dès 1942, cependant, plusieurs réseaux, interconfessionnels ou laïcs, redoutent cette issue et débudent l'évacuation clandestine et progressive des maisons de l'UGIF. Ils sauvent ainsi plusieurs centaines d'enfants.

SURVIVRE ET GRANDIR

À Paris comme dans l'ensemble de la France, environ 80 % des enfants juifs ont survécu à la guerre. Il est généralement estimé que 10 000 d'entre eux sont restés vivants du fait de leurs prises en charge par des réseaux juifs de sauvetage, épaulés par des non-juifs. Il est toutefois difficile d'établir un chiffre définitif. Une estimation quantitative est encore plus délicate pour ce qui concerne les gestes de solidarité de tel ou tel voisin, ami ou camarade de classe. Enfin, de nombreux enfants ont traversé la guerre en compagnie de leurs parents qui sont parfois même restés chez eux à Paris pendant toute la guerre. Le vécu des enfants juifs qui ont survécu à la guerre en France est donc pluriel.



Les épreuves de la cache

Dans tous les cas, cependant, la considération exclusive du sauvetage physique des enfants méconnaît les conditions de leur survie et la part active et douloureuse que chaque enfant y a jouée. Être « caché » suppose souvent d'accepter d'être séparé de ses parents, parfois de ses frères et sœurs ; de changer d'identité pour, au-delà du changement de nom, se présenter comme non-juif, parfois être baptisé dans la religion catholique ; de quitter Paris, et un environnement urbain, pour la province et une campagne étrange ; de se faire accepter par un nouvel entourage, entre quasi-adoption et maltraitance caractérisée.

Simon Mangel est né en 1938 à Paris. En 1940, il habite rue Letort (18^e) avec ses parents. Il est rapidement caché, avec son frère Jacques, dans la famille Friard à Montigny-sur-Loing (Seine-et-Marne). Leur grande sœur Paulette rejoint les deux garçons dans le courant de l'année 1943. À la Libération, les parents viennent à pied et en auto-stop de Sarthe où ils étaient cachés pour retrouver leurs enfants - les deux garçons refusent d'abord de suivre ces parents, aimants et courageux, dont ils avaient commencé à accepter la disparition.

© Coll. Simon Mangel.

Lorsque cela est possible, les enfants écrivent à leurs parents. Cette correspondance atténue alors un peu la séparation. Lorsque leurs parents sont « introuvables », déportés ou eux-mêmes entrés dans la clandestinité, depuis leurs refuges, les enfants leur font des dessins et leur préparent des cadeaux, dans l'attente de futures retrouvailles, attente qui s'avèrera souvent vaine.

1944 : le début d'une autre histoire

En 1945, on dénombre en effet 10 000 orphelins juifs en France. D'autres retrouvent des parents qui, affaiblis, sans ressource et souvent sans logement – leur appartement vidé par les Allemands et occupé par des non juifs –, ne peuvent prendre immédiatement soin de leurs enfants. Les œuvres juives ouvrent donc des maisons pour accueillir au moins temporairement et parfois élever jusqu'à l'âge adulte une large part des enfants qu'elles ont contribué à sauver. Outre la prise en charge affective, il s'agit aussi pour elles de poursuivre une éducation emprunte de judaïsme. Au total, toutes obédiences confondues, une soixantaine de foyers voient le jour. La vie en collectivité dans ces maisons marque ainsi une nouvelle épreuve pour les enfants qui ont survécu à la guerre. Elle signifie surtout qu'ils ne reverront jamais leurs parents.

D'« orphelins » à « enfants cachés » : une lente prise de parole

Dans l'immédiat après-guerre, le vécu de ces enfants n'a pas sa place : ils ont eu la « chance » de survivre. À la fin des années 70, c'est d'abord comme orphelins que certains prennent publiquement la parole, notamment au travers de l'association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France. Il faut toutefois attendre encore dix ans pour que ces mêmes individus parlent d'eux. Les années 90 voient alors la multiplication des associations d'« enfants cachés » et d'« anciens » de tel ou tel réseau ou maison. Ce faisant, ces enfants devenus grands-parents prennent souvent conscience de la dette qu'ils ont envers tel résistant juif comme envers ces non juifs qu'ils décident, parfois, de faire reconnaître comme « Juste parmi les nations » par l'État d'Israël.

VISUELS LIBRES DE DROITS DISPONIBLES POUR LA PRESSE

Le chargement et l'utilisation des images de presse sont réservés aux journalistes et doivent être accompagnés de la mention de copyright. La reproduction de 3 photographies de cette sélection est autorisée à titre gracieux jusqu'au format 1/2 page pour toute utilisation éditoriale portant sur l'exposition *C'étaient des enfants. Déportation et sauvetage des enfants juifs à Paris* et pour sa durée. L'archivage des photographies au-delà de la durée de l'exposition, ou leur réutilisation dans un autre cadre est interdite.



Certificat de non-appartenance à la race juive établi par le Commissariat général aux questions juives, administration française, pour Nanette Kauffmann, alors âgée de six ans.

© Coll. Nanette Falaize.



L'ordonnance allemande du 8 juillet 1942 interdit aux Juifs l'accès aux lieux publics de zone occupée. En conséquence, les enfants juifs parisiens sont exclus des parcs et jardins. Paris, novembre 1942.

© Roger Viollet / Lappi.



Centre aéré de l'école de la rue Dussoubs (2^e) à l'été 1942.

© Archives CDJC-Memorial de la Shoah. Coll. Zysman Raphael.



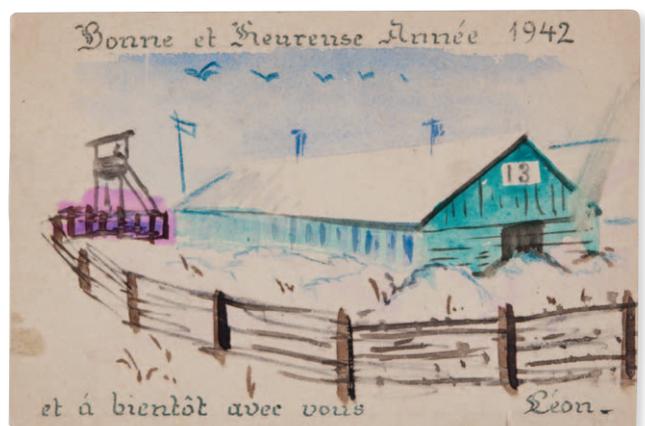
Élèves des classes maternelles et élémentaires rassemblés, photographiés probablement à l'école de la rue Poulletier, sur l'île Saint-Louis, juillet-août 1942.

© Archives CDJC-Memorial de la Shoah. Coll. Goldstein.



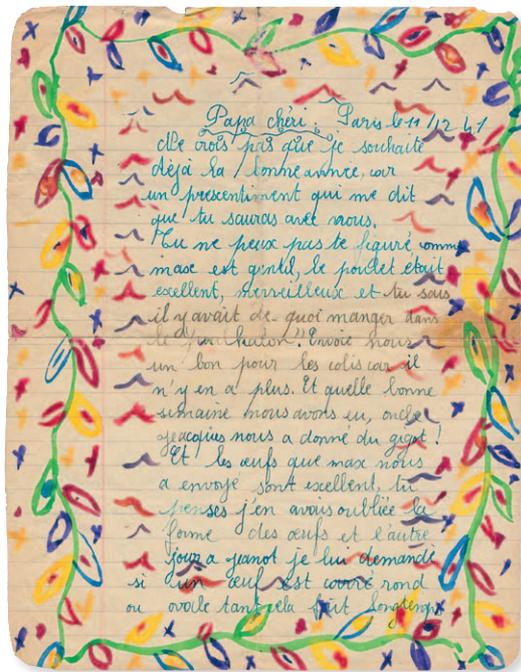
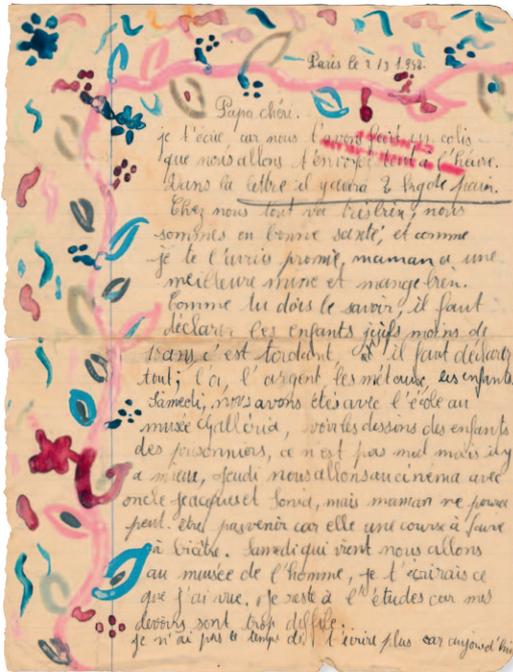
Cartes adressées par Leizer-Léon Miliband, interné au camp de Beune-la-Rolande dans le Loiret, à sa fille Simone née à Paris en 1933.

© Coll. Simone Miliband-Fenal.

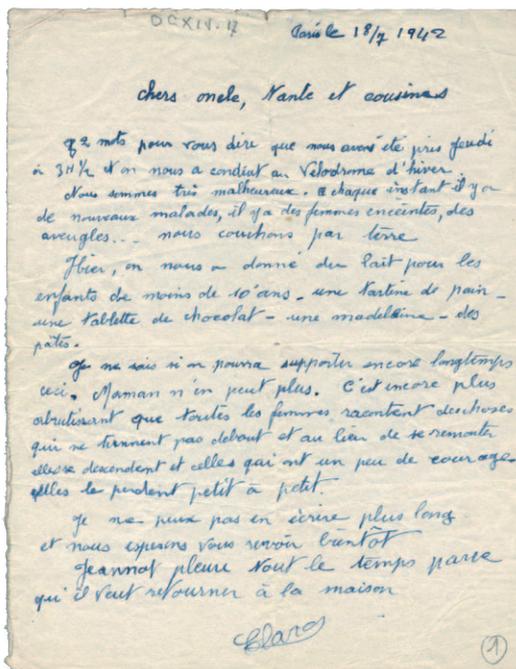


VISUELS LIBRES DE DROITS DISPONIBLES POUR LA PRESSE

Le chargement et l'utilisation des images de presse sont réservés aux journalistes et doivent être accompagnés de la mention de copyright. La reproduction de 3 photographies de cette sélection est autorisée à titre gracieux jusqu'au format 1/2 page pour toute utilisation éditoriale portant sur l'exposition *C'étaient des enfants. Déportation et sauvetage des enfants juifs à Paris* et pour sa durée. L'archivage des photographies au-delà de la durée de l'exposition, ou leur réutilisation dans un autre cadre est interdite.



Lettres de Lucienne Rodgold, âgée de 14 ans, à son père internée à Beaune-la-Rolande. À la déclaration de guerre, la famille habite à Paris dans la rue de la Butte-aux-Cailles (13^e).
© Lucienne Rodgold.



Lettre de Clara Garnek écrite lors de son internement au Vélodrome d'Hiver en juillet 1942. Elle est déportée à l'âge de 15 ans pour Auschwitz où elle est exterminée.
© Archives CDJC-Memorial de la Shoah. Coll. Garnek.

Simon Mangel et son frère Jacques. Petits Parisiens, ils sont cachés dans la famille Friard à Montigny-sur-Loing (Seine-et-Marne).
© Coll. Simon Mangel.

VISUELS LIBRES DE DROITS DISPONIBLES POUR LA PRESSE

Le chargement et l'utilisation des images de presse sont réservés aux journalistes et doivent être accompagnés de la mention de copyright. La reproduction de 3 photographies de cette sélection est autorisée à titre gracieux jusqu'au format 1/2 page pour toute utilisation éditoriale portant sur l'exposition *C'étaient des enfants. Déportation et sauvetage des enfants juifs à Paris* et pour sa durée. L'archivage des photographies au-delà de la durée de l'exposition, ou leur réutilisation dans un autre cadre est interdite.



Mars 1943. Menacés de rafle, les enfants de l'orphelinat de la Varenne sont évacués par le Comité Amelot puis placés dans des familles non juives, à la campagne.

© Archives CDJC-Memorial de la Shoah. Coll. OSE.



Camp de Drancy décembre 1942. Cette photographie est prise par les Allemands. Il est probable qu'il a été demandé aux internés de poser et de sourire. La faim régnait à Drancy et a causé plusieurs décès.

© Archives CDJC-Memorial de la Shoah.



Lit de poupée fabriqué pour Francine Segal par son père alors interné à Beaune-la-Rolande.

© Archives CDJC-Memorial de la Shoah. Coll. Segretin.

CATALOGUE DE L'EXPOSITION

Éditions Flammarion

Le sort des enfants juifs est au cœur de la Shoah. Le choix de persécuter, d'arrêter, de déporter et d'exterminer jusqu'aux nourrissons est l'indice ultime de la radicalité de ce que les Nazis ont qualifié de « Solution finale de la question juive ». 11 400 enfants ont été déportés depuis la France. La majorité d'entre eux étaient de petits parisiens. « Survivants », « enfants cachés », « rescapés », les termes sont nombreux pour désigner ces enfants qui ont échappé aux déportations. Ils recouvrent autant d'expériences individuelles et invitent à s'interroger : survivre et après ? « Justes », « sauveteurs », « cacheurs », « famille d'accueil », « convoyeurs » ou « résistants juifs », les mots sont également divers pour nommer celles et ceux qui ont pu leur porter secours. C'est cette complexité et la diversité de ces enfances juives confrontées à la Shoah que l'exposition et son catalogue entendent présenter. Porté par une volonté de vulgarisation auprès des Parisiens, l'ouvrage espère ainsi faire de ces enfants non des objets mais des sujets de cette histoire, selon la formule de Serge Klarsfeld. Le livre sera structuré en cinq grands thèmes, traités par des spécialistes de disciplines différentes et illustrés par de nombreux documents inédits :

- identification et exclusion
- arrestations et déportations
- sauver les enfants
- vivre « caché » : survivre et après ?
- se souvenir des enfants, se souvenir de son enfance

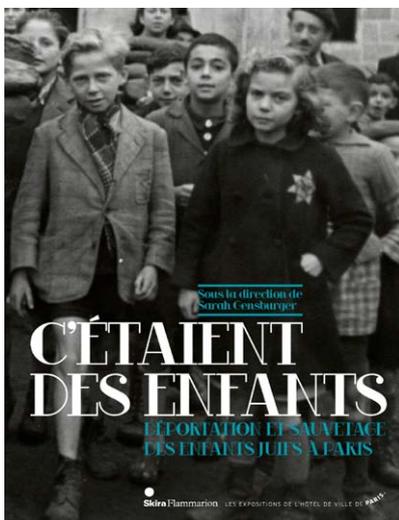
Chargée de recherches au CNRS depuis octobre 2010, **Sarah Gensburger** est agrégée de sciences sociales et docteur de l'EHESS. Sa thèse porte sur la mémoire telle qu'elle s'exprime à travers le titre de *Juste parmi les nations*, question sur laquelle elle a d'ailleurs publié plusieurs articles dans des revues scientifiques. Elle travaille sur les processus sociaux de remémoration et sur la construction de politiques publiques dans le domaine de la mémoire et a été commissaire de l'exposition *La spoliation des Juifs à Paris. Retour sur les lieux* et auteur du catalogue qui l'accompagnait (Textuel, 2007).

CONTACTS

ATTACHÉS DE PRESSE

Béatrice Mocquard TÉL. 01 40 51 31 35 MAIL bmocquard@flammarion.fr

Assistants TÉL. 01 40 51 31 48 / 34 14



Sarah Gensburger

C'étaient des enfants.

Déportation et sauvetage des enfants juifs à Paris.



Skira Flammarion

24,90 € - 128 pages - 195 x 2755 mm

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MÉMORIAL DE LA SHOAH

Un million et demi d'enfants juifs de moins de 15 ans ont été assassinés en Europe durant la Shoah. Le fondement de cette mise à mort des victimes ne repose que sur le crime d'être né et sur lui seul. Heinrich Himmler dans un discours prononcé à Posen en octobre 1943 déclare : « Je ne me sentais en effet pas le droit d'exterminer les hommes [...] et de laisser grandir les enfants qui se vengeraient sur nos enfants et nos descendants. Il a fallu prendre la grave décision de faire disparaître ce peuple de la terre. »

Dès le début des persécutions mises en place par les nazis et leurs collaborateurs, la plupart des enfants basculent d'un monde protégé, celui de leur famille, dans un monde inconnu, auquel malgré leurs souffrances ils doivent faire face : exil, exclusion, enfermement, peur, faim, isolement, assassinat. Leur sort, quel que soit le pays d'Europe dans lequel ils se trouvent, relève de situations particulièrement dramatiques. Pourtant, dès 1938, des réseaux et des individus se mobilisent pour tenter de les sauver, en les cachant par exemple, ou lorsque les sauver était impossible, en leur procurant un entourage affectif, pédagogique ou moral.

De ces enfants, il nous est parvenu des lettres, récits, journaux, dessins ; témoignages intimes et spontanés, ô combien précieux et d'une incroyable maturité, de leurs espoirs, de leurs luttes, de leurs sentiments, laissés avant le silence. La Shoah vue et perçue par les enfants qui en ont été victimes : telle est l'approche qui a été choisie et qui est développée à travers ces documents. Ils sont la base, parmi d'autres écrits, photographies et films d'époque, de l'exposition proposée par le Mémorial de la Shoah, pour évoquer le sort et les actes des enfants qui ne sont plus, mais aussi de ceux qui ont survécu.

Exposition temporaire

Du 19 juin au 30 décembre 2012

Au cœur du génocide

Les enfants dans la shoah

1933-1945

**Découvrez le programme des activités du Mémorial
sur www.memorialdelashoah.org**

**Mémorial de la Shoah
17, rue Geoffroy-l'Asnier
75004 Paris**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

DÉLÉGATION À L'INFORMATION ET À LA COMMUNICATION DE LA DÉFENSE

Secrétaire général pour l'administration (SGA)
Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives

Le ministère de la Défense partenaire de la Ville de Paris pour une exposition sur le sort des enfants juifs à Paris, entre 1940 et 1945.

Deuxième acteur culturel de l'État après le ministère de la Culture, le ministère de la Défense conserve aujourd'hui un vaste patrimoine culturel (archives, collections des musées, bibliothèques, patrimoine monumental et mobilier, formations musicales militaires) qu'il entretient et valorise afin de permettre au plus grand nombre d'y avoir accès et, à travers lui, de mieux faire comprendre les enjeux passés, présents et à venir de l'institution militaire.

Placée sous l'autorité du secrétaire général pour l'administration (SGA) et en lien avec de nombreux opérateurs culturels du Ministère, la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) est chargée de la conception et de la mise en œuvre de la politique culturelle du ministère de la Défense.

En janvier 2012, la Défense a présenté les cérémonies et manifestations commémoratives organisées tout au long de l'année 2012 dans le cadre du 70^e anniversaire de l'année 1942.

Ces commémorations ont été annoncées lors de la « Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste » voulue par la résolution des Nations-Unies du 1^{er} novembre 2005.

Acteur majeur de la mémoire, le ministère de la Défense, en particulier la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA), s'investit dans des partenariats dont l'objectif est la mise en œuvre d'actions dans les domaines pédagogiques, culturels et scientifiques, de l'éducation à la citoyenneté et de la mémoire de la Shoah.

Dès lors, il est apparu à la DMPA légitime de s'engager dans un partenariat avec la Ville de Paris pour cette exposition *C'étaient des enfants. Déportation et sauvetage des enfants juifs à Paris, 1940-1945*, qui évoque le destin tragique de ces enfants juifs.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CERCIL / LE MUSÉE-MÉMORIAL DES ENFANTS DU VÉL D'HIV

Situé au centre-ville d'Orléans, le musée-mémorial des enfants du Vél d'Hiv et des camps d'internement de Beaune-la-Rolande, Pithiviers et Jargeau abrite une exposition permanente qui permet aux visiteurs d'être informés et sensibilisés à l'histoire de ces trois camps. À Beaune-la-Rolande et à Pithiviers ont été internés 16 000 Juifs qui ont ensuite été déportés et assassinés à Auschwitz. Ce sont plus de 1200 Tsiganes qui ont été internés dans le camp de Jargeau.

On y découvre aussi le Mémorial de tous les enfants juifs internés dans les camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers et assassinés à Auschwitz. Ces 4 400 enfants, principalement nés à Paris, sont représentés dans une salle qui leur est consacrée avec leur prénom, leur nom, l'âge qu'ils avaient le jour de leur départ en déportation et une photo lorsque nous en disposons. Cette salle n'aurait pas été possible sans l'immense travail de Serge Klarsfeld pour qui dans ces camps « a été écrite la page la plus sombre de notre histoire ».

Après avoir longé un fragment d'une baraque du camp de Beaune-la-Rolande qui est aujourd'hui classée monument historique, le visiteur est conduit dans un espace muséographique interactif. Il peut, à tout moment, faire appel à un médiateur ou à un historien pour avoir des informations plus précises. Le public a aussi accès à 3500 ouvrages, à des témoignages enregistrés ainsi qu'aux archives microfilmées.

Il ne s'agit pas seulement de savoir, il s'agit aussi de donner du sens à l'histoire, d'en comprendre les mécanismes, de donner des clés quel que soit l'âge du visiteur pour déchiffrer le passé.

Des ateliers sont proposés afin d'amener jeunes et moins jeunes à réfléchir sur les enjeux de cette histoire pour notre présent et donc mieux appréhender le présent. Chaque semaine une programmation culturelle et des rencontres avec des témoins, des historiens, permettent d'approfondir encore ces événements.

Exposition du 16 mai au 30 septembre

« *Je pars demain...* » *Été 42 : les dernières lettres*

En juin-juillet 1942, des milliers de Juifs étrangers sont déportés à partir des camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande où ils ont été internés pendant plus d'un an. Avant le départ, ils vont écrire une lettre à leurs proches « nous partons pour une destination inconnue ». Écrites le dernier jour dans le camp, parfois même dans le train, elles seront les « dernières lettres »...

CERCIL

45 rue du Bourdon-Blanc

45000 Orléans

Tél. 02 38 42 03 91

E-mail cercil@cercil.eu

www.cercil.fr

MUSÉE-MÉMORIAL ET CENTRE DE RESSOURCES

Ouvert du mardi au dimanche de 14 h à 18 h,

le lundi uniquement sur rendez-vous.

Nocturne le mardi jusqu'à 20 h. Fermé le samedi.

Pour les groupes, tous les jours sur rendez-vous :

- visite guidée du musée
- ateliers
- visite sur les traces de l'ancien camp de Pithiviers

L'équipe du Cercil est présente du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE

Le musée de la résistance nationale à Champigny-sur-Marne conserve et valorise une collection exceptionnelle de plus de 500 000 pièces sur la Résistance intérieure française. Son exposition permanente développe sur quatre niveaux l'histoire de la Résistance intérieure française des origines jusqu'à la Libération. Elle restitue dans toute sa diversité la somme d'expériences individuelles et de parcours collectifs qui s'entrecroisent pour constituer la Résistance.

Exposition jusqu'au 31 août 2012

« Nous qui sommes encore vivants » - Résister dans les camps nazis

Dans le cadre du concours national de la Résistance et de la Déportation, l'exposition réalisée en 2012 par le musée de la résistance nationale à Champigny-sur-Marne s'intéresse à la Résistance dans les camps nazis. À l'encontre de la volonté nazie de détruire l'homme physiquement et moralement, confrontés à la peur, la faim, l'humiliation, la déshumanisation et la mort, les déportés ont lutté pour demeurer des êtres humains. Les formes que revêtent leurs résistances sont diverses : des plus simples (un geste, un mot, un regard) aux solidarités organisées, dans la limite des conditions extrêmes des camps. Chaque fois que cela est possible, des collectifs clandestins nationaux voire internationaux ont été constitués et ont œuvré à sauver des vies, organiser des sabotages, et même à préparer des révoltes ou des insurrections. Les traces de ces résistances - individuelles ou collectives, improvisées ou organisées, spirituelles, culturelles, politiques ou militaires - conservées dans les collections des musées de la Résistance et de la Déportation et notamment au musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne, témoignent toutes de la victoire remportés par les déportés sur leurs bourreaux.

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE

Parc Vercors

88, Avenue Marx Dormoy

94 500 Champigny-sur-Marne

Tel : 01 48 81 00 80

www.musee-resistance.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ŒUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS (OSE)

L'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE), association sociale œuvrant notamment en direction de l'enfance défavorisée, du handicap, du troisième âge et de la mémoire, célèbre, tout au long de l'année 2012, le centenaire de sa création en 1912, à Saint-Petersbourg, en Russie. Fondée pour apporter une prise en charge médico-sociale aux populations juives défavorisées, l'OSE a mis en place, pendant la Seconde Guerre mondiale, un réseau clandestin grâce auquel plus de 2 000 enfants juifs ont été sauvés de la déportation.

L'exposition *Sauver les enfants, 1938-1945*, présentée du 2 octobre au 27 novembre 2012, aux Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, retrace le parcours de dix enfants sauvés, en s'attachant également à mettre en lumière les différentes personnes et filières dont l'intervention a permis leur sauvetage.

Renseignements au 01 53 38 20 09 ou par e-mail d.rotermund@ose-france.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ASSOCIATION L'ENFANT ET LA SHOAH

Comment raconter l'histoire de la Shoah aux enfants ? Que transmettre ? À qui ? Pourquoi ?

L'association L'enfant et la Shoah - Yad Layeled France propose une approche adaptée à la sensibilité des enfants, qui répond aux instructions officielles de l'Éducation nationale. Ses outils sont une référence pour l'enseignement de l'histoire de la Shoah à l'école primaire. Ces ressources pédagogiques accompagnent les enseignants dans leur réflexion, avec les élèves, sur les questions de l'antisémitisme, de l'intolérance et du racisme.

Dans le cadre de l'exposition *C'étaient des enfants. Déportation et sauvetage des enfants juifs à Paris*, l'association L'enfant et la Shoah offre la mallette pédagogique « L'enfant et la Shoah » aux 110 CDI des collèges de Paris et aux écoles élémentaires qui en feront la demande. Cet ensemble de livres, documents audio-visuels, fiches, photos et livrets pédagogiques est inscrit au catalogue des affaires scolaires de la Ville de Paris.

L'exposition-atelier *Sur les traces d'une photo. Dix histoires d'enfants sauvés*, sera présentée à la bibliothèque Marguerite Audoux (10, rue Portefoin, Paris 3^e) du 28 juin au 31 juillet 2012.

Cette exposition soutenue par la Mairie de Paris et le ministère de l'Éducation nationale circule gratuitement dans les écoles.

Entrée libre :

> Mardi, jeudi, vendredi : 13 h - 19 h

> Mercredi : 10 h - 19 h

> Samedi : 10 h - 18 h

Tél. : 01 44 78 55 20

ASSOCIATION L'ENFANT ET LA SHOAH - YAD LAYELED FRANCE

46, rue Raffet

75016 Paris

Tél. : 01 45 24 20 36

E-mail : yadlayeled@orange.fr

L'enfant et la Shoah - Yad Layeled France, fondée en 1997, est une association loi 1901 qui agit sans but lucratif.